

## Rail De Guidage Ligne Avec Adhésif Épais Pour Intérieur/extérieur 22x100 Cm

Référence : 3280112



### DESCRIPTION :

Rail de guidage LIGNE avec adhésif épais pour intérieur/extérieur 22x100 cm

Cette bande d'aide à l'orientation a pour but de guider les personnes malvoyantes.

Elle est disponible en deux coloris : noir ou blanc.



### INFORMATION PRODUIT

**Rail de guidage LIGNE avec adhésif épais pour intérieur/extérieur 22x100 cm**

Cette bande d'aide à l'orientation a pour but de guider les personnes malvoyantes.

Elle est disponible en deux coloris : noir ou blanc. Cette bande d'aide à l'orientation possède un adhésif très résistant. Sa grande souplesse lui permet une installation simple et rapide.



#### Par Courrier

408 Rue Albert Bailly  
59290 WASQUEHAL



#### Par Téléphone

03 66 72 41 50  
Du lundi au vendredi  
de 9h à 18h



#### Par Fax

09 72 33 92 93  
24h/24 7j/7

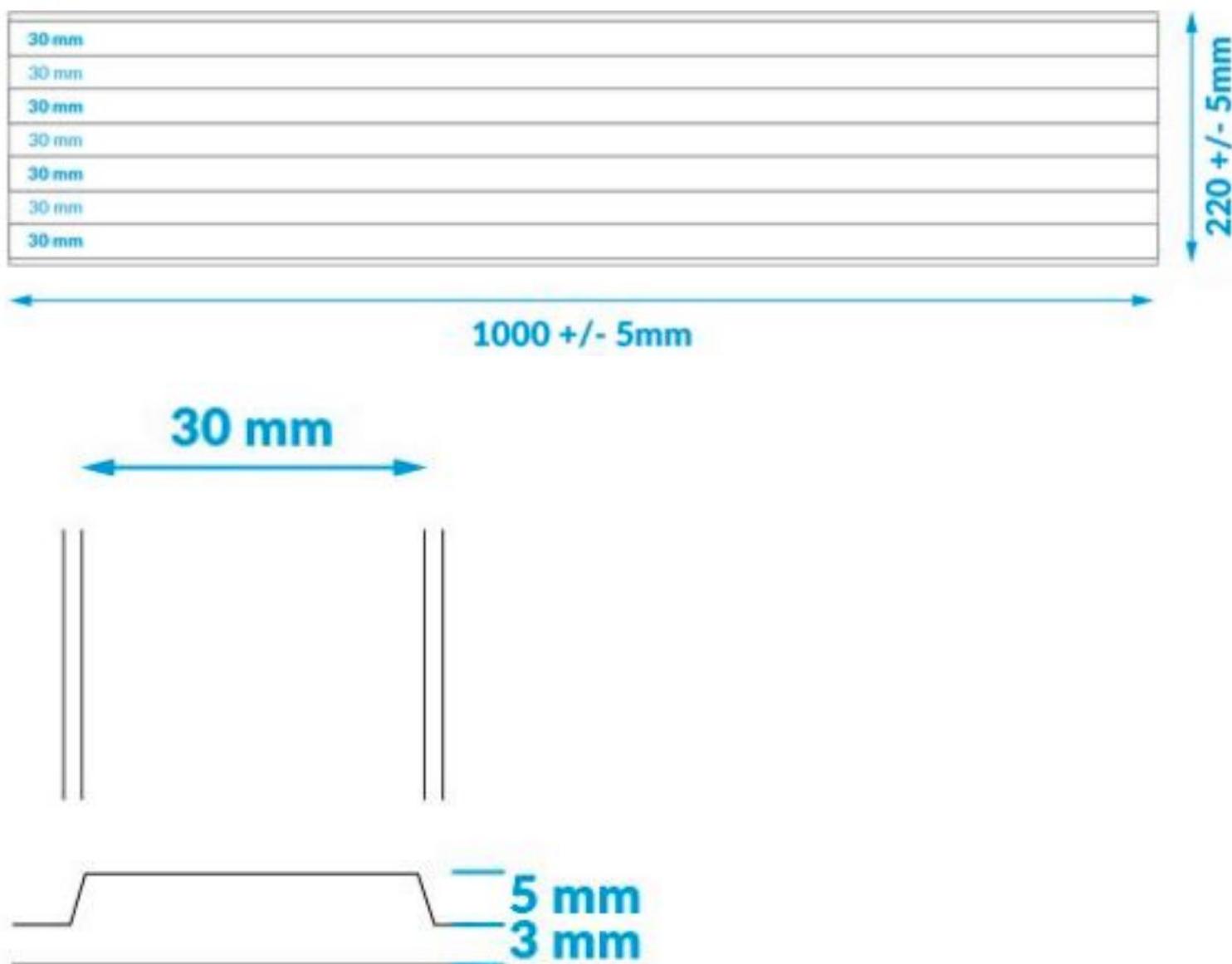


#### Par Internet

www.handinorme.com  
mail : contact@handinorme.com

## Caractéristiques :

- **Epaisseur** : 8 mm
- **Coloris** : noir ou blanc
- **Matériau** : résine polyuréthane
- **Dimensions** : 22 x 100 cm
- Forte anti-glissance (résultat SRT semelle + plots : 0.52)
- Adhésif très résistant
- Excellente stabilité aux ultraviolets
- Teintée dans la masse
- Non jaunissante
- Faible encrassement
- Grande souplesse
- Formats adaptés à la réglementation NF P98-352
- Classement au feu CFL-S1 selon la norme EN 13501



### Par Courier

408 Rue Albert Bailly  
59290 WASQUEHAL



### Par Téléphone

03 66 72 41 50  
Du lundi au vendredi  
de 9h à 18h



### Par Fax

09 72 33 92 93  
24h/24 7j/7



### Par Internet

www.handinorme.com  
mail : contact@handinorme.com

## Consignes de pose :

Pour garantir une bonne adhésion d'un produit avec le système de fixation en extérieur comme en intérieur, la surface à traiter doit répondre aux exigences suivantes :

- Le support doit être cohérent et ne présenter aucun élément non adhérent ou pulvérulent.
- Le support doit être propre sans présence d'huile, de fioul ou de matières grasses.
- Le support enrobé doit être suffisamment fermé (PMT < 0.80mm) pour avoir un contact maximum avec l'adhésif présent à l'endos des éléments préfabriqués.
- Le support sera impérativement sec (aucune présence d'eau liquide ou de condensation).
- La mise en oeuvre devra se faire à une température entre +5°C et +35°C, et 4°C au-dessus de point de rosé.
- La mise en oeuvre devra se faire à une hygrométrie ambiante inférieure à 80 %.

## Support compatibles avec le système adhésif :

- revêtement hydrocarboné
- asphalte
- béton ancien ou récent
- bois
- métal
- carrelage
- pierre naturelle

## Préparation du support :

**Revêtement hydrocarboné ancien** : Dans tous les cas une application préalable de l'activateur **Actisol** à environ 200g/m<sup>2</sup> est nécessaire afin de garantir des performances d'adhésion maximales.

**Revêtement hydrocarboné neuf** : L'application doit se faire au minimum 1 mois après sa réalisation, jusqu'à évacuation complète des huiles de ressuage. Une application de l'activateur [Actisol](#) à environ 200g/m<sup>2</sup> préalable à la pose des éléments préfabriqués est nécessaire.

**Asphalte** : Application directe sur un support propre et sec. Sur béton ancien : Le support devra être nettoyé en retirant toute les parties pulvérulentes. Une application de l'activateur [Actisol](#) à environ 200-400g/m<sup>2</sup> (suivant la porosité du béton) devra être faite juste avant la pose des produits.



### Par Courrier

408 Rue Albert Bailly  
59290 WASQUEHAL



### Par Téléphone

03 66 72 41 50  
Du lundi au vendredi  
de 9h à 18h



### Par Fax

09 72 33 92 93  
24h/24 7j/7



### Par Internet

www.handinorme.com  
mail : contact@handinorme.com

**Béton neuf** : laisser au minimum 3 semaines de séchage, puis éliminer la laitance et les produits de durcissement par abrasion de la surface. Puis une application de l'activateur [Actisol](#) à environ 200-400g/m<sup>2</sup> (suivant la porosité du béton) devra être faite juste avant la pose des éléments préfabriqués.

**Sur ancienne peinture** : Dès l'instant où l'ancienne peinture est lisse et bien adhérente, application directe.

**Sur bois** : Le support bois devra être brut, lisse, propre et impérativement bien sec. Application directe.

**Métal** : Le support en métal devra être lisse, propre et sec et aucune oxydation non adhérente devra être présente. Application directe

**Sur carrelage** : Après avoir nivelé les joints, pour ne pas que de l'eau s'infilte sous l'adhésif, dans le cas d'un carrelage lisse, propre et sec, application directe.

**Sur pierre** : Le support en pierre devra être brut, lisse, propre et impérativement bien sec. Aucune partie pulvérulente ne doit subsister. Dans le cas d'un support poreux, une application de l'activateur [Actisol](#) à environ 200-400 g/m<sup>2</sup> (suivant la porosité de la pierre) devra être faite juste avant la pose des éléments préfabriqués.

## Implantation :

? Disposer l'ensemble des éléments préfabriqués en respectant les préconisations d'implantation si elles existent (pour les BEV et BAO : normes NF P98-351 et NF P98-352).

? Effectuer les découpes s'il y a lieu.

? Mettre en place les tracés et les repères.

? Si nécessaire, appliquer l'activateur [Actisol](#) juste avant le collage de chaque élément. Dans ce cas, mettre le produit de côté le temps d'appliquer [Actisol](#).

? Ensuite vient la dépose de l'élément préfabriqué en lieu et place de son implantation en ayant préalablement retiré le papier protecteur du système de fixation adhésif.

## Recommandations spécifiques à la pose des BEV et BAO avec l'adhésif :

Pour une mise en place plus aisée, nous conseillons de décoller le papier de protection sur seulement ? de la surface des BEV/BAO et de le replier sous l'élément préfabriqué. Puis, de mettre en place le système de fixation adhésif libre de son papier de protection le long des tracés et repères d'implantation. Une fois bien positionné il suffit de presser au sol le dessus de l'élément préfabriqué. Enfin, il suffit de retirer le reste du papier protecteur tout en appliquant le reste de l'élément préfabriqué au sol.

? La dernière étape est l'application d'une force de collage en marchant sur l'ensemble de l'élément préfabriqué en veillant particulièrement à presser les bords afin qu'aucun point d'attaque ne subsiste sur le périmètre.

? Attendre 24h pour obtenir un collage optimum et avant d'effectuer tout test.



### Par Courrier

408 Rue Albert Bailly  
59290 WASQUEHAL



### Par Téléphone

03 66 72 41 50  
Du lundi au vendredi  
de 9h à 18h



### Par Fax

09 72 33 92 93  
24h/24 7j/7



### Par Internet

www.handinorme.com  
mail : contact@handinorme.com

## Selon l'arrêté du 1<sup>er</sup> août 2006 - article 2 :

"Le revêtement de cheminement doit être contrasté avec l'environnement."

"Le cheminement doit comporter un repère continu tactile et visuel pour faciliter les déplacements des personnes à mobilité réduite."

## Que dit la norme NF P98-352 concernant les bandes d'aide à l'orientation ?

La **norme NF P98-352** impose que chaque ERP installe des **bandes de guidage** adaptées aux personnes souffrant de déficience visuelle.

Nous vous proposons des bandes d'aide à l'orientation conçues pour une utilisation :

- en **intérieur**, le plus souvent en polyuréthane, comme notre bande de guidage par vibration ou notre bande adhésive STRIX
- en **intérieur** et en **extérieur**, telles que nos bandes de guidage en caoutchouc
- en **extérieur**, à base de divers matériaux comme l'inox, ou encore la résine métacrylate et les granulats de marbre

## Quelles sont les caractéristiques que doit posséder la bande d'aide à l'orientation ?

Selon la **catégorie de votre établissement recevant du public** et l'**emplacement** de votre BAO (intérieur ou extérieur), elle doit comporter certaines caractéristiques.

Pour une BAO en **intérieur** :

- Pour un ERP de **catégorie 1 ou 2** : la longueur minimum par module est de 17 cm. La hauteur de chaque nervure doit être comprise entre 5 et 5,5 mm et leur largeur entre 25 et 35 mm. L'entraxe des nervures doit être de 60 à 80 mm.
- Pour un ERP de **catégorie 3, 4 ou 5** : pour chaque module, la longueur minimum est de 17 cm. La hauteur des nervures doit être comprise entre 3 et 4 mm. Vous avez ensuite le choix entre :
  - un module à nervures étroites dont la largeur sera de 12 à 20 mm et l'entraxe des nervures compris entre 50 et 70 mm
  - un module à nervures larges dont la largeur sera de 20 à 35 mm et l'entraxe des nervures compris entre 60 et 80 mm.

Pour une BAO en **extérieur** :

La longueur minimum par module est de 40 cm. La hauteur des nervures peut aller de 5 à 5,5 cm et leur largeur entre 25 et 35 mm. L'entraxe de chaque nervure doit mesurer entre 60 et 80 mm.



### Par Courrier

408 Rue Albert Bailly  
59290 WASQUEHAL



### Par Téléphone

03 66 72 41 50  
Du lundi au vendredi  
de 9h à 18h



### Par Fax

09 72 33 92 93  
24h/24 7j/7



### Par Internet

www.handinorme.com  
mail : contact@handinorme.com

## Tableau des déclinaisons possibles

Réf. 3280112 Couleur - Noir

Réf. 3280113 Couleur - Blanc



### Par Courrier

408 Rue Albert Bailly  
59290 WASQUEHAL



### Par Téléphone

03 66 72 41 50  
Du lundi au vendredi  
de 9h à 18h



### Par Fax

09 72 33 92 93  
24h/24 7j/7



### Par Internet

[www.handinorme.com](http://www.handinorme.com)  
mail : [contact@handinorme.com](mailto:contact@handinorme.com)